

SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

Hôtel de Massa
38, rue du Fbg-St-Jacques, 75014 Paris
tél : 01 53 10 12 13 fax : 01 53 10 12 12
www.sgdL.org - courriel : sgdl@sgdl.org

ACTE D'ADHÉSION À LA SGDL

Pour adhérer à la SGDL, il suffit d'avoir publié
au moins une œuvre à compte d'éditeur.

FORMALITÉS À ACCOMPLIR

- 1 Adresser l'acte d'adhésion dûment rempli et signé à la SGDL
- 2 Joindre la photocopie d'une pièce d'identité
- 3 Régler la cotisation de 40 € par chèque à l'ordre de la SGDL, ou en espèces, pour l'année de la première adhésion
- 4 Fournir une photocopie du contrat à compte d'éditeur le plus récent
- 5 Envoyer une bibliographie et une biographie à : fichier@sgdl.org ou remplir la déclaration des œuvres ci-jointe
- 6 Remplir l'autorisation de prélèvement annuel de cotisation (facultatif), qui ne prendra effet qu'à compter de la deuxième année d'adhésion. Joindre impérativement un RIB.

Tout dossier incomplet ne pourra être présenté au comité

SGDL

ACTE D'ADHÉSION À LA SGDL

Je soussigné(e), M. Mme Mlle

Nom patronymique*.....

Prénoms

Nom de jeune fille

Pseudonyme(s)

Né(e) le à

Pays Nationalité

Adresse

Code postal Ville.....

Pays

Téléphone..... Mobile.....

Courriel

Site/blog.....

* souligner le nom choisi pour l'inscription (patronyme, pseudonyme, nom de jeune fille), celui sous lequel toute correspondance de la SGDL vous sera adressée.

NB : les renseignements demandés par le présent acte, destinés au fichier des auteurs de la SGDL, sont régis par l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Un droit d'accès et de rectification peut être exercé au siège de l'association.

Autorise la SGDL à communiquer mes coordonnées électroniques et ma bibliographie sur le site de la SGDL, en vue de la création d'un répertoire des auteurs réservé aux membres de la SGDL

Déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de la SGDL et sollicite mon admission à la Société des Gens de Lettres

Fait à le

Signature
(précédée de la mention manuscrite
« lu et approuvé, bon pour adhésion »).

Auteur de :

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Roman | <input type="checkbox"/> Nouvelle | <input type="checkbox"/> Poésie |
| <input type="checkbox"/> Jeunesse | <input type="checkbox"/> Théâtre | <input type="checkbox"/> Essai |
| <input type="checkbox"/> Traduction | <input type="checkbox"/> Scénario | <input type="checkbox"/> Radio |
| <input type="checkbox"/> Biographie | <input type="checkbox"/> Histoire | <input type="checkbox"/> Droit |
| <input type="checkbox"/> Sciences humaines/
sociologie | <input type="checkbox"/> Philosophie | <input type="checkbox"/> Scolaire |
| <input type="checkbox"/> Scientifique/Technique/
Médical/Gestion | <input type="checkbox"/> Guide/Loisir/
Pratique | <input type="checkbox"/> Beaux livres/
Livres illustrés |
| | <input type="checkbox"/> BD | <input type="checkbox"/> Multimédia |
| <input type="checkbox"/> Autre (à préciser) | | |

LES CONDITIONS D'ADHÉSION

Avoir publié au moins une œuvre de l'écrit, en langue française, à compte d'éditeur sans distinction de genre (roman, nouvelle, poésie, traduction, essai, bande dessinée, guide, etc.) et quel que soit le support (papier, numérique, radio, audiovisuel, multimédia, etc.).

Le contrat d'édition doit mentionner une rémunération proportionnelle dès le premier exemplaire vendu, sans qu'aucune intervention financière n'ait été demandée à l'auteur sous quelque forme que ce soit.

Cette œuvre de l'écrit doit être publiée en volume lorsqu'il s'agit d'un ouvrage papier (les textes publiés en revue et les ouvrages collectifs ne sont pas pris en compte).

Les auteurs ayant publié plus de six ouvrages peuvent devenir sociétaires et, s'ils le souhaitent, se présenter au conseil d'administration de la SGDL.

Les statuts et le règlement intérieur de la SGDL sont consultables en ligne à l'adresse www.sgd.org

Les dossiers d'adhésion doivent être approuvés par le comité de la SGDL.

DEMANDE DE PRÉLÈVEMENT

Nom, prénom, adresse du titulaire du compte à débiter

Nom et adresse de l'établissement bancaire et éventuellement désignation de l'agence

Code identification banque (BIC)

Code identifiant international de compte bancaire (IBAN)

Je vous prie de bien vouloir débiter, sans autre avis, à la condition qu'il présente la provision nécessaire, mon compte n° du montant de tous les avis de prélèvements de ma cotisation annuelle, qui seront émis à mon nom par la SGDL.

Date :

Signature :

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu à la SGDL.

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si ma situation le permet, ma cotisation annuelle de 40 € ordonnée par la SGDL. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec la SGDL.

Nom, prénom, adresse du titulaire du compte à débiter

Nom et adresse du bénéficiaire

SOCIETE DES GENS DE LETTRES 38 RUE DU FBG-ST-JACQUES 75014 PARIS

SGDL

Compte à débiter

Codes

établissement guichet n° de compte clé RIB

Code identification banque (BIC)

Code identifiant international de compte bancaire (IBAN)

Nom et adresse postale de l'établissement teneur du compte à débiter

Date :

Signature :

Prière de renvoyer les deux parties de cet imprimé au bénéficiaire, sans les séparer et en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (RIB) ou de caisse d'épargne (RICE).